



Hénin-Beaumont

Mairie d'Hénin-Beaumont

1 Place Jean Jaurès

BP 90109 - 62252 Hénin-Beaumont Cedex

Service Entreprendre

Affaire suivie par :

Rachel BOISSON

Tél. : 03 21 74 87 00

Rachel.boisson@mairie-heninbeaumont.fr

À Hénin-Beaumont, le

Objet : Mise en concurrence de l'occupation du domaine public

Madame, Monsieur,

La commune d'Hénin-Beaumont met à disposition son domaine public pour y accueillir une activité commerciale, dans le cadre de la manifestation « Hénin Rétro » qui se déroulera le 14 septembre 2025 de 8 h à 19 h, place Carnot.

A cette occasion, la commune d'Hénin Beaumont souhaite mettre à l'honneur des commerçants en leur proposant de tenir 15 stands sur la place Carnot. Pour ce faire, les commerçants recherchés sont les suivants:

- **Commerçants proposant à la vente des créations artisanales et/ou artistiques ;**
- **Commerçants proposant à la vente des vêtements ;**
- **Commerçants proposant à la vente des créations de bijoux et autres accessoires ;**
- **Commerçants proposant à la vente des accessoires de décoration ;**
- **Commerçants pouvant proposer un service de coiffure – barbier ;**

En considération de l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1^{er} juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public et dans un souci de qualité, d'hygiène, de respect des riverains, la commune d'Hénin-Beaumont a mis en place un dossier de candidature pour ces emplacements. L'organisateur s'engage à évaluer les participants selon les critères suivants :

- **50% sur la qualité des produits proposés ;**
- **30% sur l'attrait visuel et le respect de la thématique « rétro » de l'évènement ;**
- **20 % pour la capacité à proposer les produits à un prix attractif ;**

Votre candidature sera étudiée à partir de :

1. l'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
2. des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement,
3. de photographies significatives illustrant les outils de vente de vos participants.

La commission de sélection des candidatures se réserve la possibilité de refuser les activités non assurées et non réglementées. Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet, soit d'une autorisation, soit d'un courrier de refus le cas échéant.

Le dossier complet est à retourner avant le vendredi 9 mai 2025 à 12 h 00, délai de rigueur, à l'attention de :

Monsieur le Maire d'Hénin-Beaumont
Mise en concurrence du domaine public
1 place Jean Jaurès
62110 HENIN BEAUMONT

Ou par mail à : manifestations@mairie-heninbeaumont.fr

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.



Steve BRIOIS

Maire d'Hénin-Beaumont
Conseiller Départemental du Pas-de-Calais



DOSSIER DE CANDIDATURE

Mise en concurrence du domaine public pour une activité commerciale à l'occasion du Hénin-Rétro du 14 Septembre

Date de réception de la demande :

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 9 MAI 2025 - 12h00

INFORMATIONS PERSONNELLES :

Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse : n° rue.....

Code postal : Ville :

Téléphone :

Tél portable (du responsable) :

E-mail :

Site web :

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES :

Nom d'enseigne :

N° rue :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax.....

E-mail :

RAPPEL

Nous vous demanderons de bien vouloir respecter les dates et horaires d'installation fixés dans l'autorisation définitive ;

La recevabilité d'une inscription est liée impérativement À l'envoi du dossier complet comprenant :

- Fiche administrative dûment remplie
- Extrait « K bis » de l'année en cours
- Plan et emprise au sol de votre surface de vente
- Attestation d'assurance multirisque de l'année en cours (responsabilité civile, incendie, vol et vandalisme)
- Liste complète des produits proposés
- Prix de vente indicatif des produits proposés au public
- Liste des fournisseurs
- Argumentation, même succincte, de votre candidature

J'atteste sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts et conformes à la réglementation en vigueur.

Fait à.....

Le.....

Signature et tampon :

Cadre réservé à la commission d'attribution des emplacements

Dossier complet : Oui Non

Décision de la commission :

accepté :

en attente :

refusé :

Commentaires :

.....

.....

.....

.....



Hénin-Beaumont

Mairie d'Hénin-Beaumont

1 Place Jean Jaurès

BP 90109 - 62252 Hénin-Beaumont Cedex

Service Manifestations

Affaire suivie par :

Rachel BOISSON

Tél. : 03 21 74 87 00

rachel.boisson@mairie-heninbeaumont.fr

À Hénin-Beaumont, le

Objet : Mise en concurrence de l'occupation du domaine public

Madame, Monsieur,

La commune d'Hénin-Beaumont met à disposition son domaine public pour y accueillir une activité de restauration, à l'occasion du Hénin Rétro qui se déroulera le 14 septembre 2025 de 8 h à 19 h, place Carnot.

A cette occasion, la commune d'Hénin Beaumont souhaite mettre à l'honneur les commerçants et/ou associations en leur proposant de tenir 3 stands sur la place Carnot. Pour ce faire, les commerces de bouche/restauration, recherchés sont les suivants :

- **1 commerçant pouvant proposer à la vente des crêpes et des gaufres/glaces...**
- **2 commerçants pouvant proposer sandwiches, frites, burgers, hot-dogs...**

Chaque commerçant doit être capable d'assurer le stockage et la réfrigération sur place de ses produits. De plus, la vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées sera assurée par une association seulement.

En considération de l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1^{er} juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public et dans un souci de qualité, d'hygiène, de respect des riverains, la commune d'Hénin-Beaumont a mis en place un dossier de candidature pour ces emplacements. L'organisateur s'engage à évaluer les participants selon les critères suivants :

- **50% sur la qualité des produits proposés ;**
- **30% sur l'attrait visuel et le respect de la thématique « rétro » de l'évènement ;**
- **20 % pour la capacité à proposer les produits à un prix attractif ;**

1. l'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
2. des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement,
3. de photographies significatives illustrant les outils de vente de vos participants.

La commission de sélection des candidatures se réserve la possibilité de refuser les activités non assurées et non réglementées. Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet, soit d'une autorisation, soit d'un courrier de refus le cas échéant.


Le dossier complet est à retourner avant le vendredi 9 MAI 2025 à 12 h 00, délai de rigueur, à l'attention de :

Monsieur le Maire d'Hénin-Beaumont
Mise en concurrence du domaine public
1 place Jean Jaurès
62110 HENIN BEAUMONT

Ou par mail à : manifestations@mairie-heninbeaumont.fr

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Steve BRIOIS


Maire d'Hénin-Beaumont
Conseiller Départemental du Pas-de-Calais



DOSSIER DE CANDIDATURE

Mise en concurrence du domaine public pour une activité de restauration à l'occasion du Hénin-Rétro du 14 septembre 2025

Date de réception de la demande :

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 9 mai 2025 - 12h00

INFORMATIONS PERSONNELLES :

Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse : n° rue.....

Code postal : Ville :

Téléphone :

Tél portable (du responsable) :

E-mail :

Site web :

INFORMATIONS PROFESSIONNELLES :

Nom d'enseigne :

N° rue :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax.....

E-mail :

OBSERVATIONS ET PRECISIONS PERMETTANT D'APPRECIER LA QUALITE DE LA CANDIDATURE (photos, book, articles de presse, diplôme, expérience...)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

INFORMATIONS TECHNIQUES SUR LA SURFACE DE VENTE :

Puissance électrique de votre surface de vente (groupe électrogène ou branchement) :

Dimensions de la surface de vente :

- Tonnelle 3m x 3m (non fournie)
- Tonnelle 6m x 3m (non fournie)
- Camion magasin – (dimension du camion magasin :)
- Autre :

(Conformément à la décision du Maire n°2024-357 du 13 mai 2024, la tarification pour l'occupation du domaine public communal s'élève à 15 € du mètre linéaire)

PRODUITS PROPOSES A LA VENTE :

- Crêpes, gaufres, glaces...
- Sandwich, frites, burgers, hot-dogs...

La recevabilité d'une inscription est liée impérativement
À l'envoi du dossier complet comprenant :

- Fiche administrative dûment remplie
- Extrait « K bis » de l'année en cours
- Plan et emprise au sol de votre surface de vente
- Attestation d'assurance multirisque de l'année en cours (responsabilité civile, incendie, vol et vandalisme)
- Liste complète des produits proposés
- Prix de vente indicatif des produits proposés au public
- Liste des fournisseurs
- Argumentation, même succincte, de votre candidature

J'atteste sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts et conformes à la réglementation en vigueur.

Fait à.....

Le.....

Signature et tampon:

Cadre réservé à la commission d'attribution des emplacements

Dossier complet : **Oui** **Non**

Décision de la commission :

- accepté :**
- en attente :**
- refusé :**
- Commentaires :**

.....

.....

.....

.....

